

Paysages productifs : bienvenue en terre d'innovation

► Comment valoriser les ressources naturelles et aller au-delà de l'idée de nature et de paysage ornemental aujourd'hui développée dans les projets urbains ?

► Comment répondre aux enjeux de développement de la nature en ville en développant un processus de production de valeur à partir du paysage ?

C'est tout l'enjeu de la nouvelle filière des paysages productifs. Sur des fonciers issus des deux éditions de l'Appel des 30 !, cette filière d'innovation répond aux objectifs d'un développement économique soucieux de la préservation de l'environnement et appréhende l'économie circulaire comme un levier pour la coopération, l'innovation et la création d'emplois locaux.

OBJECTIF
0 TERRE AGRICOLE*
*dans les nouveaux projets d'aménagements

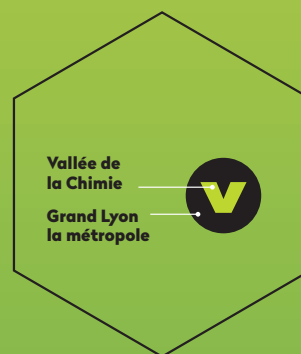
5 M€ D'INVESTISSEMENT
POUR
12 EMPLOIS
PROGRAMMÉS EN 2020

21 HA DE SURFACES
8 PROJETS SUR 3 TÈNEMENTS

Faire vivre ensemble l'innovation dans la Vallée de la Chimie, c'est l'engagement de la Métropole de Lyon et de ses partenaires publics et privés en s'appuyant sur sa vocation Recherche & Développement et de production reconnue au niveau national, européen et mondial.

Pour développer l'attractivité économique, créer des emplois et améliorer la qualité de vie, la Vallée de la Chimie invente son avenir en :

- Créant la filière des « paysages productifs »
- Développant les énergies renouvelables pour s'affirmer en tant qu'Usine énergétique métropolitaine©
- Renforçant la plateforme industrielle pour accompagner la transition vers les activités cleantech



Julien LAHAIE
Mission Vallée de la Chimie
jlahaie@grandlyon.com
+33 (0)4 28 67 59 20
www.appeldes30.fr

Frédéric SEGUR
Responsable service Arbres et Paysage Patrimoine Végétal - VVN - DUCV Métropole de Lyon
fsegur@grandlyon.com
+33 (0)4 78 95 70 65

PAYSAGES PRODUCTIFS

UNE NOUVELLE FILIÈRE D'EXCELLENCE FERTILE EN SOLUTIONS D'AVENIR

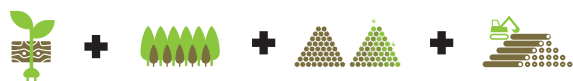
© shutterstock



GRANDLYON
la métropole

GRANDLYON
la métropole

Lônes de Pierre-Bénite 14 ha



Une chaîne de valeur exemplaire pour un site vitrine avec :

- **Pépinière SOUPE** : programme démonstrateur et plateforme d'expérimentation de biotechnologies.
- **Valorhiz** : site pilote de démonstration d'une conception de biotechnosols adaptés au contexte urbain.
- **Valter Biomasse (Société forestière de la CDC / Valterra / Suez)** : projet expérimental de déploiement de taillis à courte rotation sur zones délaissées.
- **ABSRA et RACINE** : création d'une plateforme mutualisée pour mobiliser, transformer et livrer de la biomasse pour les besoins énergétiques de l'agglomération lyonnaise.
- **Ain Environnement** : développement d'une nouvelle plateforme de stockage et de préparation de biomasse afin d'alimenter les chaufferies bois de la Métropole.



Traitement et régénération sur des tènements industriels.

Dépollution des sols par phytoremédiation.

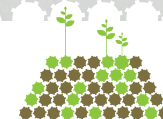
Esthétique d'un paysage industriel.



Réintroduction de la biodiversité, par des stratégies de protection et de renaturation.



Promotion de la clôture végétale.



Fabrication de sols vivants par fertilisation des sols inertes.



Stockage, transformation, valorisation et utilisation des terres fertiles.



Culture et préparation de biomasse.



Plateformes de préparation de biomasse bois.



Le développement des paysages productifs dans la Vallée de la Chimie explore 9 activités complémentaires au service de la gestion durable de la ressource en circuit court.



Saint-Fons Terres fertiles 2.0 4 ha



- La première plateforme de valorisation des terres excavées de la Métropole réduit l'impact des projets d'aménagement métropolitains sur la consommation des terres agricoles en transformant des matériaux en terres fertiles pour les réutiliser.
- 6 entreprises du paysage de l'agglomération : **Green Style, Parcs et Sports, Tarvel, Id Verde, Chazal, Duc & Préneuf & Racine**

Feyzin - Serpol 3 ha



- Dans un phytocentre, des sols sont dépollués par des plantes qui les aèrent et modifient leurs conditions biochimiques afin d'optimiser les processus naturels de biodégradation.
- 1,2 million d'euros d'investissement pour un objectif de 30 000 tonnes de terres dépolluées par an.